

CONSEIL MUNICIPAL : ORDRE DU JOUR

Le premier conseil municipal de l'année 2020 se tiendra le lundi 10 février 2020 en Mairie à partir de 18h30.

Nous vous rappelons que toutes les séances du conseil municipal sont publiques et que vous pouvez y assister.

A l'ordre du jour de lundi prochain : 9 rapports.

ORDRE DU JOUR

Préambule de M. le Maire

FINANCES

1. Acquisition d'une licence IV sise 218 Avenue de Cahors à Pont-du-Casse.
2. Délégation d'attribution du Conseil Municipal au Maire : information aux Conseillers Municipaux.

SECURITE

3. Avis de la commune sur le Plan Particulier d'Intervention pour le centre nucléaire de production d'électricité de Golfech.

VOIRIE – BATIMENTS – VRD – ECLAIRAGE PUBLIC

4. Procédure d'adressage : dénomination des voies de la commune.
5. Désignation de l'entreprise attributaire du marché « Equipements communaux de proximité – lot n°3 toitures : relance suite à liquidation judiciaire ».
6. Signature d'une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec l'Agglomération d'Agen pour la réalisation des travaux de rénovation de l'éclairage public de la VC 19.
7. Signature d'une convention de servitude devant intervenir entre la commune et le SDEE47 relative au renforcement du poste basse tension (BT) de Ferrant.
8. Signature d'une convention pour occupation domaniale ayant pour objet l'installation et l'hébergement d'équipement de télérelève en hauteur : Gazpar.

RESSOURCES HUMAINES

9. Création d'un poste de rédacteur à temps complet à compter du 11 février 2020.

INFORMATIONS DIVERSES

QUESTIONS DIVERSES.